



# **La destruction du service public d'éducation continue ! Tout Mayotte en Éduc Prio urgence !**

**Le rectorat de Mayotte veut nous vendre de force la "réforme Elimas" de l'éducation prioritaire.**

Le ministre Blanquer met en place un "projet" pour l'éducation prioritaire dont le seul objectif est de réduire l'éducation prioritaire au minimum en accentuant la compétition entre les établissements par des contrats de trois ans, et donc de réduire les dépenses publiques sur le dos des plus pauvres !

**Mayotte a besoin d'un autre projet !**

**80% de la population de Mayotte vit sous le seuil de pauvreté.**

Les 3/4 des jeunes collégiens mahorais sont en difficulté en lecture, 70% d'entre eux sortent du système scolaire sans qualification. Faut-il encore d'autres données chiffrées ?

Alors en voilà :

L'indicateur "nombre d'élèves par structure dans le second degré" est de 23,8 à Mayotte contre 20,8 pour l'ensemble des départements et régions d'Outre-Mer (DROM). (réf : "repères et références statistiques – Education Nationale 2020").

**Et dans le premier degré, des milliers d'enfants ne sont même pas scolarisés faute de places et d'enseignants !**

**Il faut un plan massif pour l'éducation publique à Mayotte !**

**Pour répondre aux réalités de Mayotte : le classement en REP+**

**Un moyen pour y parvenir : classer la totalité du territoire de Mayotte en zone REP+**

Cette mesure, qui doit être incluse dans un plan massif pour l'Education Nationale à Mayotte, permettra d'obtenir plus de moyens pour le territoire, de réduire le nombre d'élèves par classe, de mieux former les personnels mais aussi de rendre visibles et de faire reconnaître les difficultés auxquelles l'Education Nationale doit faire face sur l'ensemble du territoire de Mayotte.



**Nous demandons le classement de Mayotte en REP+**  
**<https://www.mesopinions.com/petition/social/classez-etablissements-scolaires-mayotterep/132991>**

**Je n'hésite plus, je me syndique à la CGT Éduc'action**

**cgt.mayotte@gmail.com / 0639 61 84 14 / 0639 94 05 98 / www.cgteducationmayotte.com**